

articles de faïence, les étoffes à vêtement, les couvertes, le sucre, la farine, les cadres de gravures, les tapis, les instruments de musique et une centaine d'autres articles.

Le prix de tous ces articles est augmenté, au détriment des cultivateurs, d'un droit de 35 à 80 pour 100. On dira, peut-être, que tous ces articles sont fabriqués dans le pays; mais d'après l'opinion exprimée par l'éminent homme d'Etat que je viens de nommer, le prix de ces articles est augmenté de tout le montant du droit imposé.

L'honorable député de Perth-nord (M. Hesson), nous a dit, M. l'Orateur, que les prix des marchandises sont moins élevés sous le présent tarif qu'ils ne l'étaient auparavant. Tous ceux qui se sont occupés de cette question, savent que les prix devraient être moins élevés, aujourd'hui, qu'ils ne l'étaient il y a une douzaine d'années, vu toutes les améliorations apportées, vu l'emploi des machines, vu les découvertes et inventions qui sont survenues depuis. Les prix ne devraient pas être aussi élevés, aujourd'hui, qu'il y a douze ans; mais ils ne sont pas aussi réduits qu'ils le seraient, si nous avions le libre-échange.

L'honorable député n'a fait que supposer ce qui est en question, et divaguer sans présenter un seul argument, parce que comparer les choses d'aujourd'hui à celles d'il y a douze ans, c'est comparer des choses entièrement différentes. Je dirai aux membres de cette chambre que pas moins de \$275,000,000 sont dues par les cultivateurs d'Ontario sous forme d'hypothèques sur leurs terres. Pas moins de 80 pour 100 de ces terres sont hypothéquées, et que pas moins de 40 pour 100 de leur valeur est ainsi grevée.

J'ai lu dans un journal publié à Montréal, et appelé *l'Insurance and Commercial Chronicle*, que les terres en culture de la province de Québec étaient hypothéquées pour \$30,000,000, et que 24 pour 100 de ces terres étaient ainsi grevées. Si nous ajoutons à cela la baisse sur la valeur, nous ne devons donc pas nous étonner qu'un si grand nombre de nos concitoyens quittent le pays pour aller se fixer aux Etats-Unis.

Je citerai quelques faits, relativement à la baisse sur la valeur des terres en culture situées dans mon voisinage.

Je connais une terre qui est située à quatre milles de chez moi. Elle fut vendue, il y a quatorze ans, pour \$5,500, et elle a été revendue, l'automne dernier, pour \$4,200, ce qui constitue une dépréciation de 23 $\frac{1}{2}$  pour cent. Une autre terre se vendit, il y a quelques années, pour \$4,500, et elle a été achetée tout récemment pour \$3,500. Une autre se vendit, il y a deux ans, pour \$4,000, et on l'a obtenue, dernièrement, pour \$3,200. Une autre se vendit, il y a quatre ans, pour \$5,150, et le propriétaire, devenu insolvable, a fait, il y a quelques mois, une cession, et cette terre, offerte pour \$3,900, n'a pu trouver d'acheteur à ce prix minime. Une autre terre se vendit, il y a quelques années, \$15,000. Elle était de 214 acres et possédait une scierie; on l'a obtenue, dernièrement, pour \$11,200, ce qui constitue une dépréciation de 25 $\frac{1}{2}$  pour 100. Une autre se vendit, il y a quelques années, \$7,500 et fut cédée, dernièrement, pour \$6,200. Une autre s'est vendue, il y a quatre ans, pour \$11,000, et, tout dernièrement, pour \$7,500, soit une dépréciation de 31 $\frac{1}{2}$  pour cent.

La valeur de toutes ces terres a diminué en moyenne de 22 $\frac{1}{2}$  pour cent. Voilà des faits qui se sont produits à ma connaissance personnelle, et

qui font voir la dépréciation des terres dans le voisinage de mon habitation.

Nous constatons que, dans plusieurs cas, les hypothèques constituées il y a quelques années, et qui représentaient les trois-quarts de la valeur des terres hypothéquées ne représentent plus que la totalité de la valeur présente. C'est pourquoi plusieurs cultivateurs ont été obligés d'émigrer avec leurs familles, pour se fixer dans un autre pays qui leur offre de meilleures perspectives.

C'est donc le devoir de ce parlement d'adopter la motion de mon honorable ami, afin qu'un comité soit nommé pour s'enquérir officiellement des causes de la dépréciation qui existe maintenant au détriment de la classe agricole; pour s'enquérir de la cause qui fait émigrer aux Etats-Unis un si grand nombre de nos compatriotes, émigration qui diminue d'autant notre force nationale, et lorsque ce comité fera rapport à la chambre de ce qu'il aura constaté, mettons de côté tout esprit de parti, et que les deux camps politiques s'unissent pour aviser aux moyens à prendre pour faire disparaître les causes de cette migration, et retenir notre population chez elle. Notre devoir est de tâcher d'assurer le bonheur, la prospérité et la grandeur de notre pays. Nous avons entre les mains les ressources voulues; nous avons aussi la population qu'il nous faut. Si nous faisons notre possible, je suis convaincu que nous finirions par avoir plus de raisons d'être fiers de notre pays, que nous n'en avons aujourd'hui, et que nous n'aurions plus besoin de nous plaindre de la dépréciation, ou de l'émigration.

M. WHITE (Renfrew): Il n'est peut-être pas mal à propos que je dise quelques mots relativement à la présente résolution. L'auteur propose qu'un comité soit nommé pour s'enquérir—

1<sup>o</sup> De l'étendue de l'émigration alarmante vers les Etats-Unis de nos nationaux et des colons d'origine étrangère fixés au Canada.

Je crois que ceux d'entre nous qui ont siégé dans le parlement dans le cours de la dernière décennie, eu l'occasion d'entendre les honorables députés de la gauche répéter chaque année le nombre de Canadiens émigrés aux Etats-Unis sous la présente administration; ainsi, pour ce qui est du premier paragraphe de cette résolution, l'honorable député et ceux qui partagent son opinion n'ont pas besoin de plus amples renseignements que ceux qu'ils possèdent et qu'ils s'efforcent, depuis dix ans, de mettre devant le pays. Le deuxième paragraphe de cette résolution dit que le but du comité est de chercher la principale cause de l'exode. Ici encore, nous voyons depuis dix ans les honorables députés de la gauche qui nous déclarent que la principale cause de l'exode, c'est le fait que le gouvernement actuel est monté au pouvoir en 1878 et a inauguré une politique qui a eu pour effet de faire émigrer les Canadiens en grand nombre, depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui. Voilà comment les honorables députés expliquent l'exode, depuis dix ans. C'est la raison majeure pour eux, si non pour les honorables député de la droite. Il est vrai qu'aujourd'hui l'honorable député de Brome (M. Fisher), nous a donné une autre raison; c'est qu'il y a aux Etats-Unis une demande constante des Canadiens, à cause de leur énergie, leur courage, leur habileté et leur honnêteté. Il se peut, M. l'Orateur, qu'il existe d'autres raisons que les honorables députés veulent découvrir; mais celles que j'ai mention-